

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Yaoundé, CAMEROUN B.P. 4170 Téléphone 22 21 19 69 Fax : 22 21 19 67 E-mail : au-cpi@au-appo.org
INTER-AFRICAN PHYTOSANITARY COUNCIL CONSEIL PHYTOSANITAIRE INTERAFRICAIN

6^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU CPI-UA

**SALLE DE CONFERENCE, PROTEA HOTEL, CAIRO ROAD
LUSAKA - ZAMBIE**

Du 22 au 24 mai 2012

Rapport

Photo de famille



1. Introduction

Dans le cadre de la déclaration de Maputo (4-8 juillet 2003) et des résolutions de la 21^{ème} Assemblée générale tenue à Dakar au Sénégal en 2004 portant organisation du Conseil Phytosanitaire Interafricain de l'Union Africaine (CPI-UA) qui comporte, entre autres organes, un Comité de pilotage (CP) constitué de la Commission de l'Union Africaine (CUA), des Communautés Economiques Régionales (CER) et des observateurs, la sixième réunion du Comité de pilotage du CPI-UA s'est tenue du 22 au 24 mai 2012 à Lusaka en Zambie.

Cette rencontre avait pour objectif l'examen du rapport d'activités du CPI-UA pour le compte de l'année 2011, de son programme et plan d'action pour l'année 2012. Il s'agissait également d'en dégager les grandes lignes en fonction des besoins des Etats membres de l'Union Africaine.

22 participants étaient présents à cette rencontre, notamment deux Communautés Economiques Régionales (COMESA et CEEAC), les institutions partenaires (AFSTA, IITA, CABI, FAO, AU-SAFGRAD, AU-HRST), quelques Organisations Nationales de Protection des Végétaux (Ethiopie, Zambie, Zimbabwe) et le CPI-UA.

Une visité effectuée à York Farm (un exportateur de légumes frais et de roses) a marqué la fin de la réunion.

2. Cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par trois discours :

Dans son mot de bienvenue, le premier orateur, M. Salim M. Shamseldin, représentant le Secrétaire Général du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA), a insisté sur les activités du CPI-UA qui sont conformes au cadre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). En outre, il a souligné le rôle majeur joué par le COMESA dans son unité SPS et la nécessité de mettre prioritairement en œuvre les programmes SPS dans le cadre de la tripartite COMESA, EAC et SADC. Il a souhaité aux participants plein succès dans leurs travaux et un merveilleux séjour à Lusaka, tout en remerciant L'Union Africaine pour son engagement soutenu et son partenariat avec le COMESA dans ses programmes. Il a appelé de tous ses vœux une collaboration renforcée dans le traitement des questions liées à la protection des végétaux, pour l'amélioration de la production agricole et le commerce.

Le mot de bienvenue du Directeur du CPI-UA, le Dr Jean Gérard MEZUI M'ELLA, a constitué le deuxième discours. Il a souhaité aux participants, au nom du directeur du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture (DREA), la bienvenue à la sixième réunion du Comité de pilotage. Il a ensuite présenté un bref historique du CPI-UA et ses fonctions et rôles principaux. En outre, il a présenté la situation actuelle de l'Afrique qui, comparativement à d'autres continents, reste à la traîne à cause du faible développement des ressources humaines, des infrastructures, des installations et des équipements de mauvaise qualité. Il a rappelé l'importance des Communautés Economiques Régionales (CER), membres statutaires de la réunion, avant de souligner à grands traits les principales fonctions du Comité de pilotage. Dans la même veine, il a réaffirmé l'engagement du CPI-UA à travailler avec les partenaires, notamment la FAO, l'IITA et CABI.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Secrétaire permanent du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage de la Zambie, le Dr David Shamulenge qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a remercié le directeur du CPI-UA d'avoir choisi la Zambie pour abriter cette rencontre. Il a rappelé le rôle stratégique du CPI-UA dans la lutte contre les nuisibles en Afrique ; en outre, il a appelé à la sagesse des participants afin que des

résolutions pertinentes et appropriées soient formulées au terme de la réunion, avant de déclarer ouverts les travaux du 6^{ème} Comité de pilotage.

II- Election du bureau et adoption de l'ordre du jour

Le bureau élu se présentait comme suit :

- **Président** : Bather KONE, Représentant du Département des Ressources Humaines, de la Science et de la Technologie ;
- **Vice-président** : Justin RAKOTOARISAONA, Secrétaire Général de African Seed Trade Association (AFSTA) ;
- **Rapporteur** : Rassembaye NGARHIMDI, Expert en Suivi - évaluation, Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- Secrétariat : CPI-UA.

Après la mise en place du bureau, l'ordre du jour proposé a été adopté.

III Exposés

PRESENTATION GENERALE du CPI-UA

Le Directeur du CPI-UA a résumé les actions menées par le bureau aux fins du renforcement des capacités phytosanitaires du personnel de certaines Organisations Nationales de Protection des Végétaux à travers la mise en œuvre des activités prévues pour 2011 et son programme budget pour 2012 tel qu'approuvé par la Commission de l'Union Africaine, avec quelque 20% des fonds mis à disposition jusqu'à présent. Les détails des programmes évoqués ont été présentés plus tard par deux Agents scientifiques principaux du bureau. D'autres points saillants soulignés par le directeur sont :

- Qu'est-ce que le CPI-UA ?
- Les principales fonctions / le rôle du CPI-UA;
- La vision et la mission du CPI-UA;
- La situation et la stratégie phytosanitaires actuelles de l'Afrique

3.2 Présentation du rapport d'activités de l'année 2011

Six activités du programme-budget 2011 d'un coût estimé à 290 000 dollars U.S. et financé par la Commission de l'Union Africaine ont été mises en œuvre par le CPI-UA. L'Agent scientifique principal Entomologie, le Dr Abdel Fattah MABROUK AMER, a présenté les objectifs et les résultats de chaque activité. Les résultats escomptés pour ces projets contribuent à l'atteinte de notre objectif collectif à savoir, l'amélioration des conditions de vie des populations en Afrique à travers la production et la commercialisation des aliments de haute qualité, l'accroissement des revenus ainsi que la sécurité et la salubrité alimentaire dans un environnement acceptable. En outre, six ateliers de formation ont été organisés à travers le continent; plus de 172 personnels des ONPV ont vu leurs capacités renforcées sur des questions telles que:

1. La mise à jour de l'analyse spatio-temporelle des nuisibles en Afrique (Phase III, SADC et CEEAC)

2. L'application de la conformité aux Normes Sanitaires et Phytosanitaires (SPS) et les difficultés rencontrées par les vendeurs de produits agricoles des pays africains. II.
3. La contribution des pays africains à l'identification et à la lutte préventive contre les herbes nocives pour garantir la sécurité alimentaire et la protection des végétaux en Afrique.
4. L'harmonisation de l'homologation des pesticides chimiques en Afrique (phase III) ;
5. 2.5. Les réunions et les ateliers de formation pour le reclassement et l'amélioration de la Lutte Intégrée (LI) contre les mouches des fruits en Afrique (phase III, Afrique de l'Ouest)
6. La prise en compte des activités du CPI-UA dans le PDDAA.

3.3 Présentation du programme d'activités 2012 – 2013.

Les programmes prévus pour 2012 et au-delà présentés par l'Agent scientifique principal Phytopathologie, le Pr Jean Baptiste BAHAMA, sont constitués de neuf activités majeures s'inscrivant toutes dans le plan d'action stratégique du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture. Il convient de relever qu'elles sont conformes à la vision du CPI-UA qui est centrée sur une protection des végétaux et un système de contrôle des services de quarantaine efficaces pour une production agricole sûre en Afrique. Ces programmes répondent à cinq objectifs, notamment :

- Le renforcement de la sécurité alimentaire ;
- Le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines ;
- La facilitation et la promotion du commerce des végétaux et des produits végétaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique ;
- Le respect des normes phytosanitaires et
- Le renforcement de la coopération entre les Etats membres et des approches conjointes pour aborder les problèmes de biosécurité tant au niveau régional qu'international.

En outre, il a énuméré quelques résultats escomptés des programmes, dont :

- La mise à jour de l'analyse spatio-temporelle des nuisibles en Afrique;
- La conformité des Etats membres aux Normes Sanitaires et Phytosanitaires (SPS) en vue de l'accroissement du commerce agricole ;
- Le renforcement des capacités des Etats membres en matière de lutte contre les espèces étrangères invasives ;
- Le renforcement de la capacité des Organisations Nationale de Protection des Végétaux (ONPV) à mettre en œuvre le cadre d'échange sur la biosécurité et le matériel génétique ;
- L'amélioration de la reclassification des mouches des fruits et de l'application de l'approche de LI sur le continent;
- L'harmonisation de l'homologation des pesticides chimiques en Afrique;
- Le renforcement des capacités de lutte contre les acridiens en Afrique ;
- La participation accrue des pays africains à l'élaboration et à la révision des normes phytosanitaires.

Les indicateurs des résultats escomptés ci-dessus ont été exposés en détail. Ce sont entre autres :

- La mise à jour de la liste des nuisibles ;

- La tenue de deux réunions aux quelles ont participé deux ONPV pour procéder à l'examen des projets de norme 2012 et adopter une position commune en vue de la participation au CPM 7;
- L'identification de nouvelles espèces dotées d'un potentiel et les voies d'accès ;
- La formation de 2 représentants de chaque ONPV dans le domaine de la circulation du matériel génétique ;
- L'établissement de la liste d'Organismes Vivants Modifiés des différents pays africains ;
- La formation de 2 représentants des ONPV par Etat membre ;
- La description de la situation réelle des mouches des fruits dans les pays ;
- La création de groupes d'intervention phytosanitaire contre les acridiens.

En ce qui concerne l'année 2013, quatre autres activités viendront s'ajouter à celles évoquées plus haut. Ces priorités avaient été identifiées dans la stratégie africaine pour le renforcement des capacités phytosanitaires. Ce sont entre autres :

- Le renforcement des capacités en vue de la surveillance et le diagnostique ;
- Le renforcement des capacités pour l'analyse des risques et la lutte phytosanitaires;
- Les interventions après récolte ;
- Le renforcement de la capacité des pays à réagir face aux changements climatiques en relation avec la protection des végétaux.

IV Discussions

Les exposés sus évoqués ont été suivis de discussions centrées sur :

- La promotion du recours à la lutte biologique par le CPI-UA contre l'introduction et la propagation de certaines espèces de plantes nocives et invasives dans le continent ; la promotion de l'approche de Lutte Intégrée pour atténuer l'impact des nuisibles sur les végétaux et les produits végétaux en Afrique;
- Une mise en œuvre rigoureuse des politiques, des procédures et / ou des lois harmonisées sur la protection des végétaux qui complique l'application des réglementations communes ;
- Une disponibilité inconstante des fonds destinés à la mise en œuvre des programmes approuvés ;
- La difficulté pour les Etats membres d'échanger leurs listes nationales de nuisibles avec le CPI-UA et une coopération insuffisante entre les ONPV, les CER et le CPI-UA.

V Adoption du rapport d'activités et des programmes

La 6^{ème} réunion du Comité de pilotage a approuvé par consensus le rapport d'activités du CPI-UA pour l'année 2011 et le programme-budget de 2012 et au-delà.

VI Exposés des observateurs

Trois thèmes ont été abordés par le Dr Roger Day de CABI, Le Dr Lava Kumar de l'IITA et Le Dr Joyce Mulila Mitti du bureau sous-régional de la FAO d'Accra au Ghana.

6.1 Plantwise : Une initiative mondiale

Après un propos bref au sujet de l'impact des nuisibles sur les pertes des récoltes agricoles estimées à 40%, le directeur adjoint de CABI a présenté la vision plantwise qui comprend entre autres, le renforcement de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, le renforcement des systèmes nationaux de protection des végétaux, la vigilance mondiale face aux nouvelles menaces et l'adaptation aux changements climatiques. Plantwise se fonde sur des cliniques phytosanitaires qui fournissent des conseils axés sur la demande aux cultivateurs. En outre, il met à disposition une banque de connaissances contenant des fiches de renseignement, des manuels, des directives liées au diagnostique, les conseils relatifs au traitement, les outils de cartographie et d'analyse ainsi que la littérature de référence. Chaque pays disposera d'une page d'accueil dans la banque de connaissances avec des informations précises destinées à la vulgarisation, aux chercheurs, aux décideurs, aux fournisseurs d'intrants agricoles et aux régulateurs. Les cliniques végétales aident également au renforcement des systèmes nationaux de protection des végétaux. Plantwise exige un partenariat international dans lequel le CPI-UA pourrait avoir un rôle à jouer.

Par ailleurs, l'exposant a ouvert une parenthèse à l'intention du CPI-UA sur la préparation de manuels à propos de l'équivalence entre les mesures de lutte contre les nuisibles, l'accès au marché et les expéditions en transit. CABI est chargé de la coordination de la mise en œuvre de cette activité pour le compte de la CIPV. Il invite le CPI-UA à nommer des experts capables de procéder à la révision des projets.

6.2 Surveillance des maladies infectieuses dans les végétaux

Après avoir défini les maladies infectieuses (ennemis des cultures), les besoins et méthodes de surveillance, le Dr Lava Kumar a défini l'objectif de son exposé qui consistait à contrôler les signes de déclaration des maladies et à faire des diagnostics pour confirmer la cause et adopter les stratégies de lutte contre celles-ci. Il a ajouté qu'une détection précoce des nouvelles maladies et la transmission du rapport aux autorités compétentes sont essentielles pour la lutte contre ces dernières. Il a insisté sur la contribution de la surveillance des maladies à la résolution des problèmes SPS, à l'établissement des cartes de répartition des nuisibles, au contrôle des dynamiques et la mise à jour des bases de données des nuisibles. Il a présenté des études de cas menées par l'IITA en collaboration avec les programmes nationaux, en particulier les études de délimitation de l'étendue en Afrique australe (enquête aléatoire) et l'enquête axée sur les syndromes pour la caractérisation du virus du sommet touffu de la banane qui s'est déclaré en Afrique de l'Ouest. Son exposé a souligné la nécessité d'une surveillance active dans les zones à haut risque, notamment les zones d'agriculture intensive, les organismes de recherche, les sociétés de production des semences, les ports, les postes frontières et les régions situées le long des frontières.

Il a relevé l'aptitude de l'IITA à assurer le renforcement des capacités des ONPV en matière de diagnostique et de surveillance des maladies. En conclusion, l'exposant a indiqué qu'une surveillance coordonnée est nécessaire pour protéger l'agriculture africaine contre les nuisibles établis ou nouveaux. Il a invité instamment le CPI-UA à jouer un rôle proactif dans la coordination des efforts de surveillance sur le continent.

6.3 Situation de la protection des végétaux en Afrique - Renforcement des capacités pour la lutte contre les ennemis des cultures

L'exposant a commencé son propos en indiquant que la FAO et le CPI-UA partagent les mêmes objectifs de développement de la protection phytosanitaire en Afrique, Le CPI-UA étant l'ORPV pour la CIPV. A ce titre, le rôle de la FAO consiste à apporter un appui au CPI-UA afin qu'il atteigne l'objectif de renforcement des capacités des ONPV en Afrique.

L'exposé s'est appesanti sur le travail abattu par la FAO depuis un an et demi pour le développement d'un programme détaillé de protection des végétaux en Afrique. Le travail qui a démarré par l'étude de délimitation de l'étendue de la protection des végétaux effectuée en collaboration avec CABI a été inscrit dans le cadre du PDDAA. En identifiant l'étendue des interventions requises pour répondre au besoin de renforcement des capacités de protection des végétaux dans la région, plusieurs thèmes du PDDAA et les interventions correspondantes et appropriées de lutte contre les ennemis des cultures ont été soulignés.

Le Dr Mulila Mitti du bureau sous-régional de la FAO a précisé l'objectif ultime des systèmes de protection des végétaux en Afrique. En effet, ceux-ci doivent faire l'objet d'une cohérence plus accrue, d'une réponse mieux coordonnée et plus proactive au problème de nuisibles faute de quoi ils pourraient devenir une menace sérieuse à la sécurité alimentaire. Ensuite, il a relevé quatre problèmes essentiels :

- La protection des végétaux dans un contexte de développement
- La portée des interventions adoptées à partir du cadre PDDAA :
- Les activités régionales / sous-régionales et leurs implications pour le CPI-UA

L'exposant a cité les activités des entités régionales et sous-régionales qui appuient le travail de protection des végétaux tel que le prévoit le cadre du CCAADP. Les rôles et responsabilités s'inscrivent dans les mandats de la FAO et du CPI-UA. La liste des activités se présente comme suit :

- L'appui à la mise à jour et à l'harmonisation des réglementations et des instruments juridiques nationaux et sous-régionaux;
- L'harmonisation des systèmes de renseignement et d'alerte rapide sur les ennemis des cultures aux niveaux régional et sous régional ;
- La rationalisation et le renforcement des capacités des entités sous-régionales en vue de la coordination des opérations de lutte transfrontalières contre les nuisibles, ainsi que la mise en œuvre des normes phytosanitaires ;
- La création des capacités au sein des organisations sous régionales pour assurer la gestion des données sur les nuisibles en vue de l'analyse du risque phytosanitaire ;
- L'appui aux institutions sous-régionales dans le renforcement de leurs capacités à effectuer les évaluations du risque phytosanitaire sur la base des dangers et des vulnérabilités identifiés;
- L'élaboration des normes de rapports d'incident, la planification de la disponibilité opérationnelle et de l'intervention d'urgence aux niveaux régional et sous-régional ;

Mme Mulila Mitti a conclu son exposé en précisant les domaines dans lesquels le CPI-UA devrait renforcer la capacité des ONPV à procéder à une mise en œuvre effective des programmes de protection des végétaux. Ces points ont été consignés dans les sections pertinentes des recommandations.

VII Recommandations

1. L'adoption d'une approche commune entre les ONPV et les CER dans l'élaboration des propositions précises de R&D ciblant les questions phytosanitaires pertinentes sur les plans national et régional.
2. La poursuite de la recherche par le CPI-UA, les CER et les autres partenaires, de voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination des questions liées à la protection des végétaux, afin de parvenir à la complémentarité et aux synergies. Ces organisations devraient faire des prévisions budgétaires pour la coordination et l'organisation de réunions spéciales d'échange d'informations.
3. L'élargissement du Comité de pilotage qui devrait inclure les représentants des ONPV.
4. La facilitation de l'élaboration des directives pour des activités de renforcement des capacités des centres d'excellence afin de satisfaire convenablement les besoins des ONPV.
5. La sensibilisation des Etats membres sur la nécessité de renforcer la capacité des ONPV en matière de surveillance effective des nuisibles, de présentation de rapport et d'enregistrement, sans oublier le respect des autres obligations stipulées par les NIMP.
6. L'adoption de mesures pour améliorer la visibilité des activités et des apports du CPI-UA en vue de mieux informer ses principaux acteurs (ONPV, CER, etc.)
7. Le Comité de pilotage invite CABI, à travers son initiative **Plantwise**, à collaborer avec le CPI-UA afin de soutenir les objectifs de celui-ci qui consistent à aider les Etats membres du l'UA à prendre connaissance de la répartition des nuisibles et des maladies en Afrique.
8. La promotion et la coordination de la collaboration régionale dans la mise en œuvre de la lutte intégrée contre les herbes nocives et la gestion des pesticides, l'inclusion des procédures d'homologation des produits à faible risque.
9. La mise en place par le CPI-UA de mécanismes en vue d'une participation et d'une contribution plus effective des ONPV d'Afrique lors des réunions de la CMP.

VIII Cérémonie de clôture

Après discussion et adoption des recommandations, le Dr Bather Kone a exprimé sa gratitude à l'endroit de tous les participants pour leur présence effective avant de déclarer officiellement close la sixième réunion du Comité de pilotage.

IX Visite du York Farm Ltd, Lusaka

Les participants ont été conduits à York Farm où Mlle Patricia, gestionnaire de Park House, les a amenés à différents postes, notamment la zone d'aspiration, la chambre froide, le poste d'emballage où les légumes sont triés, classés et placés dans de petits plateaux avant l'étiquetage et l'emballage dans différents cartons prêts pour l'inspection finale, la certification et l'exportation. A chaque point, les produits font l'objet d'un contrôle de qualité et d'une inspection approfondis. Le travail effectué sur les produits au poste d'emballage est basé sur les exigences des clients que la société est tenue de respecter. Dans chaque compartiment, toute activité est soumise à une procédure opérationnelle standard. Des légumes tels que le maïs miniature, le haricot fin, les petits pois, le poireau miniature, la carotte, les courgettes, le brocoli, le mange tout, le piment sec sont traités dans cette partie de York Farm avant leur exportation vers l'Europe, l'Afrique du Sud et les marchés locaux.

La deuxième unité visitée était la section consacrée à la floriculture. Constituée de plusieurs maisons en verre, environ cinq variétés de roses y sont produites et les tests variétaux effectués. La manutention d'après récolte est effectuée avant l'expédition au marché. Il importe de rappeler que York Farm mène une activité nécessitant une forte main d'œuvre. Elle emploie environ 450 personnes. Il est situé à quelques kilomètres du centre-ville de Lusaka. Au terme de la visite, les participants ont exprimé leurs remerciements à la directrice de Park House pour avoir pris la peine d'expliquer tous les procédés.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

Inter-African Phytosanitary Council (IAPSC) Collection

2012

6ème Reunion du Comite de Pilotage du CPI-UA Lusaka- Zambie Du 22 au 24 mai 2012

CPI-UA

CPI-UA

<http://archives.au.int/handle/123456789/1881>

Downloaded from African Union Common Repository